



COLLEGE VETERNAIRE

À l'attention de Madame la Présidente
Dr Josiane Gaspard
7B, rue Thomas Edison
L-1445 Luxembourg

**ASSOCIATION DES MEDECINS
VETERINAIRES DU GRAND-DUCHE DE
LUXEMBOURG**

A l'attention de Monsieur le Président
Dr Jean Schoos
11, rue Birkelt
L-6552 Berdorf

Luxembourg, le 22 janvier 2021

Concerne: lettre du 5 janvier 2021 au sujet de la possibilité de participation des médecins-vétérinaires à la campagne de vaccination contre la Covid-19

Réf. : 836x394e4

Madame le Docteur,
Monsieur le Docteur,

Dans votre courrier du 5 janvier 2021, vous mentionnez « *la loi modifiée du 17 juillet 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19 dont l'article 16 bis stipule qu'en cas de circonstances exceptionnelles, telles que des pandémies, des faits de guerre ou des catastrophes, le ministre ayant la Santé dans ses attributions peut, par dérogation aux dispositions de l'article 1er, paragraphe 1^{er}, lettre c), de la loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire et sur avis de la direction de la Santé, accorder l'autorisation temporaire d'exercer pendant une période ne pouvant excéder 12 mois les activités de médecin ou certaines activités relevant de l'exercice de la médecine aux médecins-dentistes et aux médecins-vétérinaires.* », ainsi que la possibilité que les médecins-vétérinaires faisant partie de la réserve sanitaire nationale, de participer à la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Je vous remercie pour votre engagement précieux et votre disponibilité à soutenir mon ministère / la réserve sanitaire dans la lutte contre la pandémie.





La réserve sanitaire est en train d'organiser les ressources humaines nécessaires pour le fonctionnement des premiers Centres de Vaccination, cependant à l'heure actuelle, il n'est pas envisagé d'avoir recours aux médecins-vétérinaires dans cette première phase. Ces derniers seront contactés dans une prochaine phase, ceci après l'élaboration de la procédure à mettre en place pour l'engagement des médecins-vétérinaires dans les centres.

Je vous prie d'agréer, Madame le Docteur, Monsieur le Docteur, l'expression de ma considération distinguée.

Paulette Lenert
Ministre de la Santé